



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# LES FORUMS VFR

**SNA-CE**

**Organisme de Clermont-Ferrand**



**9 JUIN 2023**



# L'Organisme de Contrôle de Clermont-Ferrand

**Présentation du SIV, des secteurs de  
contrôle et fréquences associées**

**Les TMAs**

**Les particularités du SIV Clermont**

**Préparation du vol**

**Information de vol**

**Rapport sécurité BEA VFR**

**Assistance VFR**



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

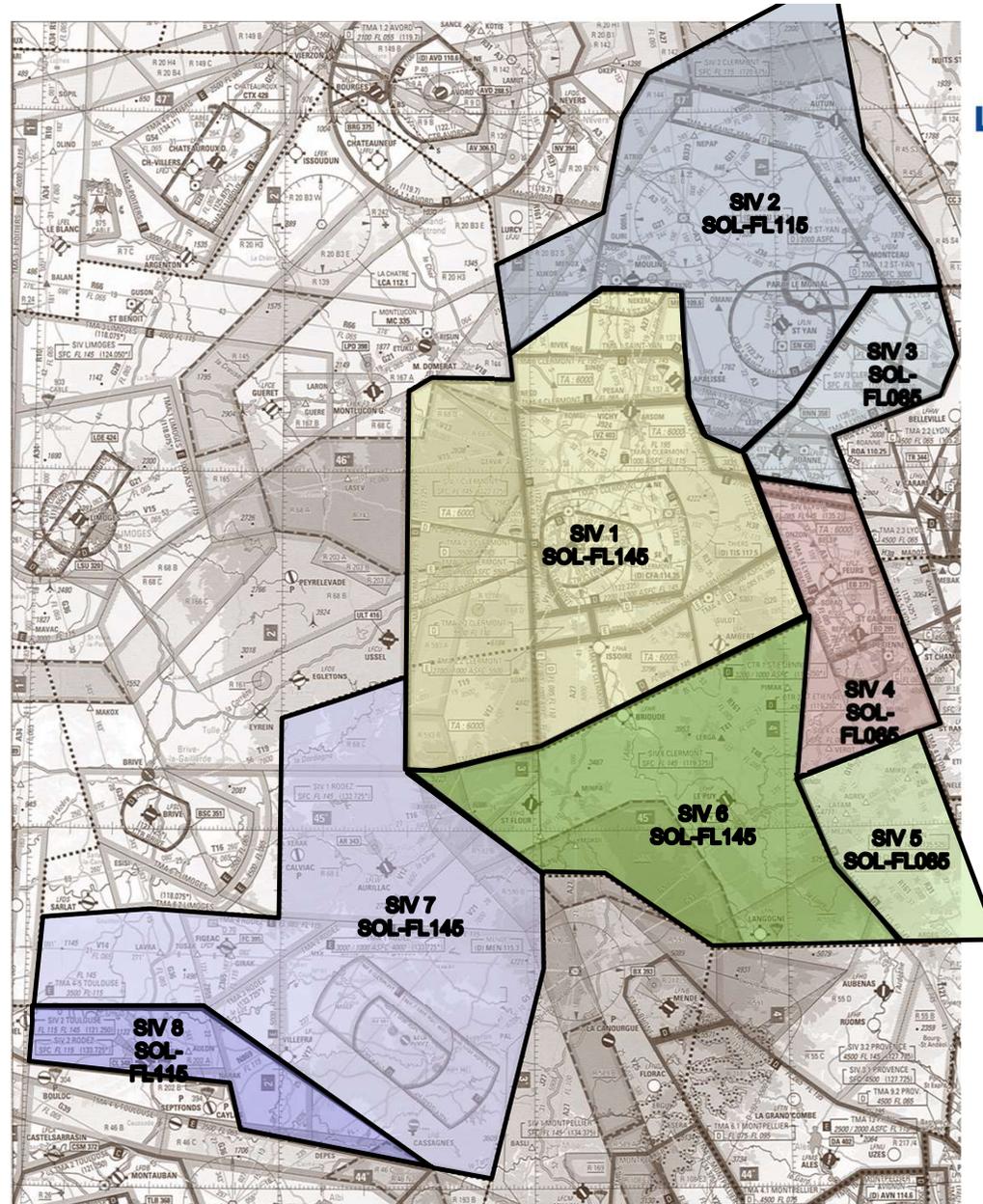
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Le SIV Clermont et les secteurs de contrôle



# Le SIV Clermont



# Les secteurs de contrôle

**CY** : fréquence 120,675

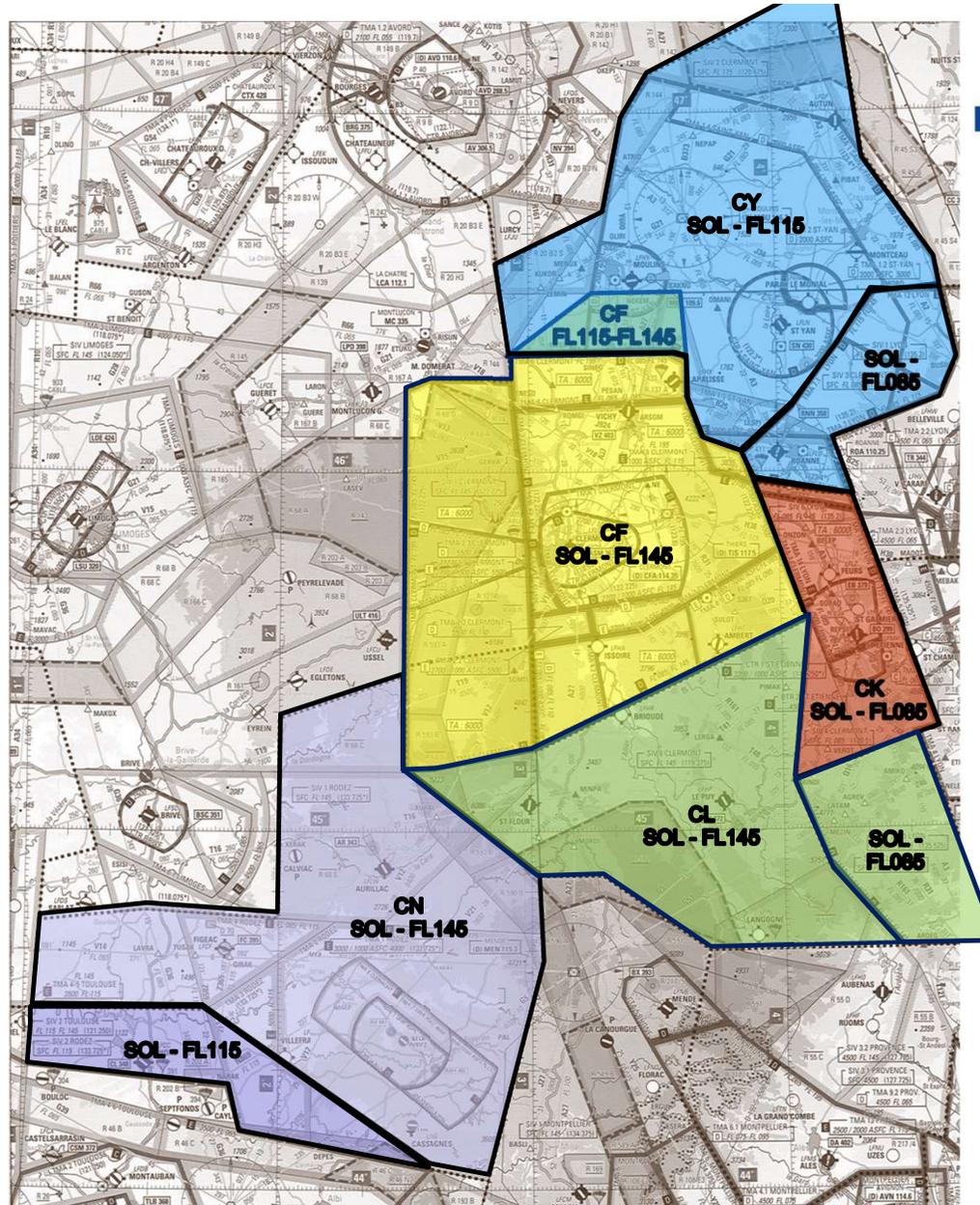
**CF** : fréquence 122,225

**CK** : fréquence 120,5

**CL** : fréquence 119,375

**CN** : fréquence 133,725

Fréquences SCIV:  
info de vol sur la  
même fréquence que  
le contrôle





**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

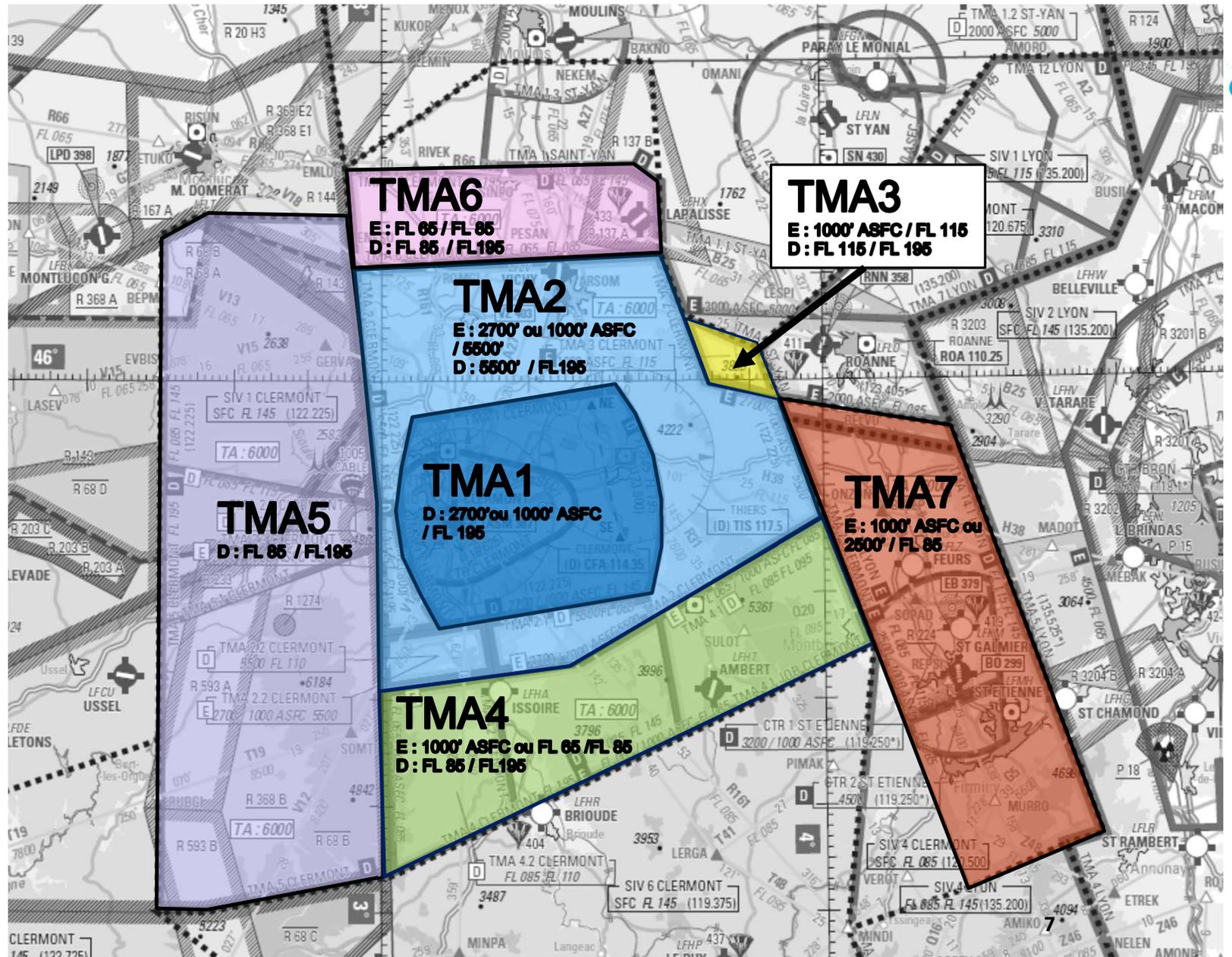
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



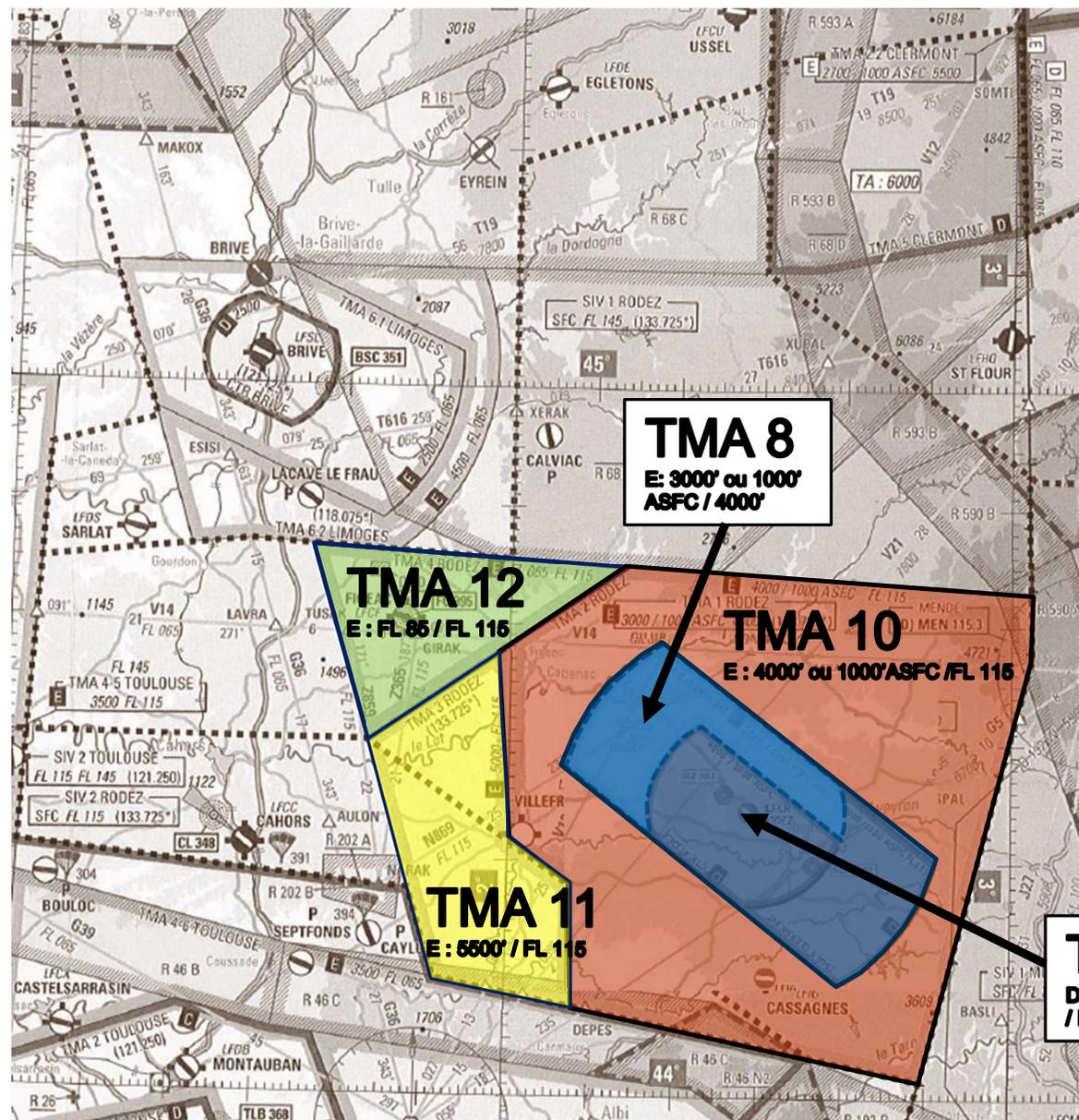
# Les TMAs clermontoises



# Les TMAs



# Les TMAs (suite)





**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Les particularités du SIV Clermont



# Les activités vélivoles

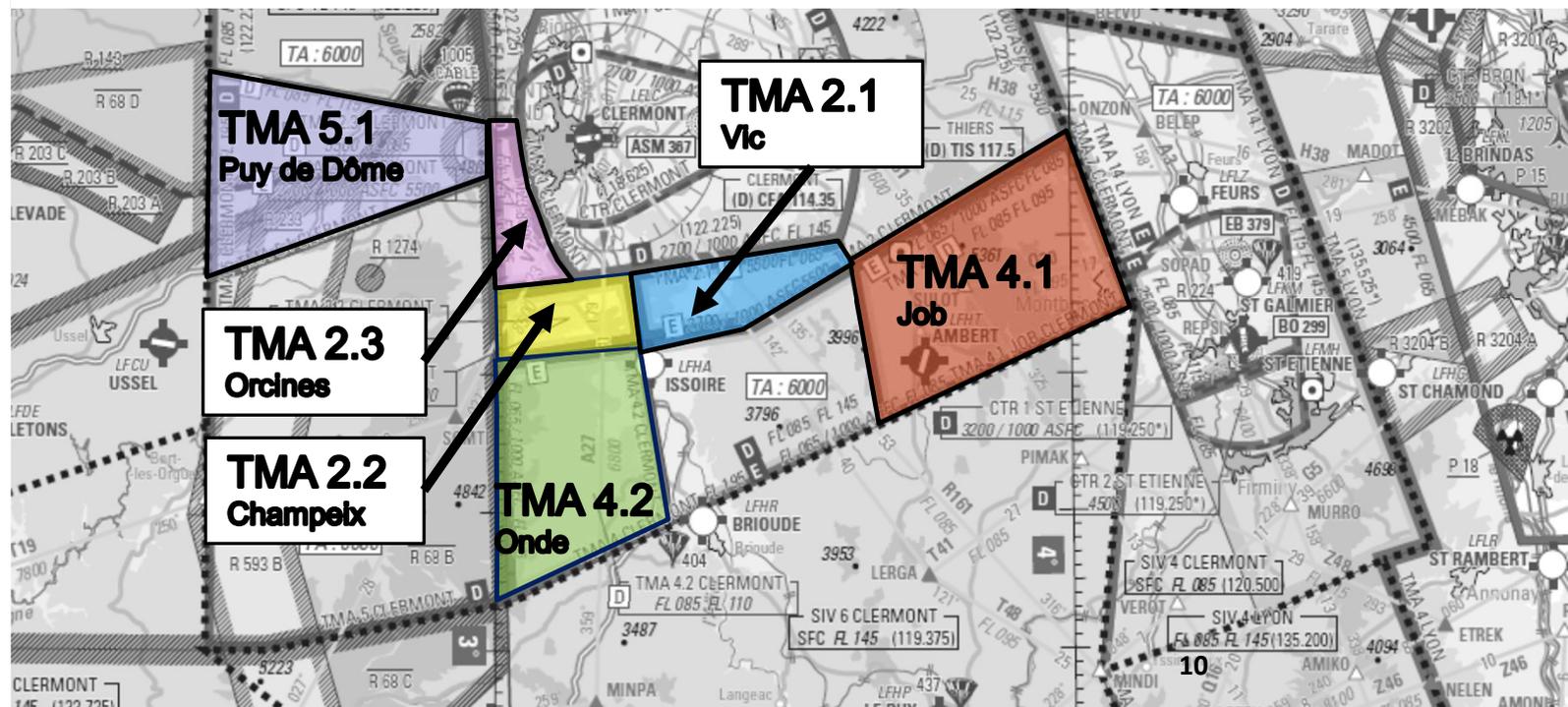
## Gestion espace-temps:

Déclassement de la portion d'espace à des horaires déterminés portés à l'AIP

Déclassement en G du 15 mars au 15 octobre

## Gestion flexible:

Déclassement de la portion d'espace nécessaire à l'activité, durant la période d'activité réelle





# Autres particularités du SIV Clermont

Beaucoup de trafic d'entraînements (Clermont + terrains satellites)

Des procédures IFR en classe G :

- LFLW et LFHP : lignes commerciales régulières sur LFPO et trafic d'entraînement...
- LFCC, LFLV
- LFLN, LFHY et LFLO (si St Yan fermé)

**Rappel** : suggestion de manœuvre possible...

De nombreuses activités PARA :

- Activités publiées à l'AIP : Lapalisse (R137 si dérive sous voile et 433), St Galmier (419), Brioude (404), le Puy (437), Langogne (444), Roanne (411), Cahors (391), Caylus (394), Bouloc (304)
- Activités non publiées à l'AIP : St Etienne, Rodez, Clermont...

***D'où l'importance de la préparation du vol et la consultation des NOTAMS!!***



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



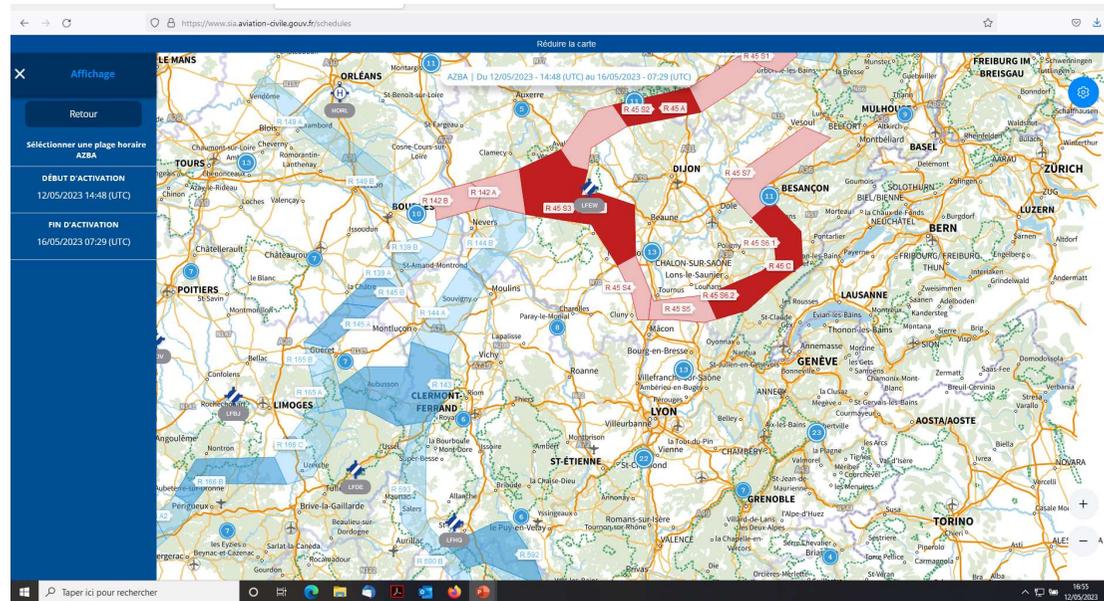
# La préparation du vol





# Quelques rappels pour la préparation d'un vol

- Consulter les Sup AIP, les NOTAM (par exemple si exercice militaire type ORION...)
- Pour les RTBA, consulter la carte AZBA (Activation des Zones Basses Altitudes) sur le site du SIA:



# À propos du RTBA :

**DSAÉ**  
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ  
AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT

**RTBA**

eAIP ENR5.1.1

AZBA

**Le 20 Avril 2023**  
les zones du **RTBA** évoluent...  
Pour plus d'information, veuillez consulter  
**l'AIP** ou la page **AZBA** du SIA !



# Quelques rappels pour la préparation d'un vol

Le contrôle n'est pas là pour pallier le manque de préparation d'un vol...

En revanche, en plus du contrôle il fournit le service d'info de vol, le service d'alerte et peut être amené à fournir une assistance aux vols VFR...



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# L'information de vol





# Information de vol à caractère obligatoire

Réglementation SERA, le service d'information de vol comprend :

2.3 Le service d'information de vol destiné aux aéronefs effectuant des vols VFR comprend, outre les renseignements indiqués au point 2.1, les renseignements disponibles sur la circulation et les conditions météorologiques le long de la route lorsque ces conditions sont susceptibles de rendre impossible la poursuite du vol selon les règles de vol à vue.	SERA.9005, c)
Les «renseignements disponibles» sur la circulation et les conditions météorologiques le long de la route sont les renseignements dont le contrôleur a connaissance.	FRA.9005 c)

La mention « **sur demande du pilote** » qui figurait sur le précédent règlement a été supprimée...



# Information de vol à caractère obligatoire

Rappel du BEA concernant cette info de vol à caractère obligatoire, extrait du rapport du BEA sur l'accident du F-HEHM le 01/07/2015 à Treilles (11):

En conséquence le BEA recommande que :

- **La DGAC s'assure de la fourniture effective par les organismes de contrôle du service d'information de vol tel que décrit dans le SERA.9005 c), lorsque les conditions météorologiques rendent impossible la poursuite du vol en conditions de vol à vue et ce, même sans demande explicite du pilote. [Recommandation FRAN-2019-027]**



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# L'assistance aux vols VFR





# Rapport Sécurité BEA VFR

Extrait du rapport du BEA sur l'accident de l'Extra 200 F-GPIT, le 25/02/2016 à St Héand (42) :

Face à la criticité d'un passage en IMC, il est donc primordial qu'un pilote se sente dans des conditions propices pour se déclarer en urgence sans délai afin de bénéficier d'une assistance immédiate.

En conséquence, le BEA recommande que :

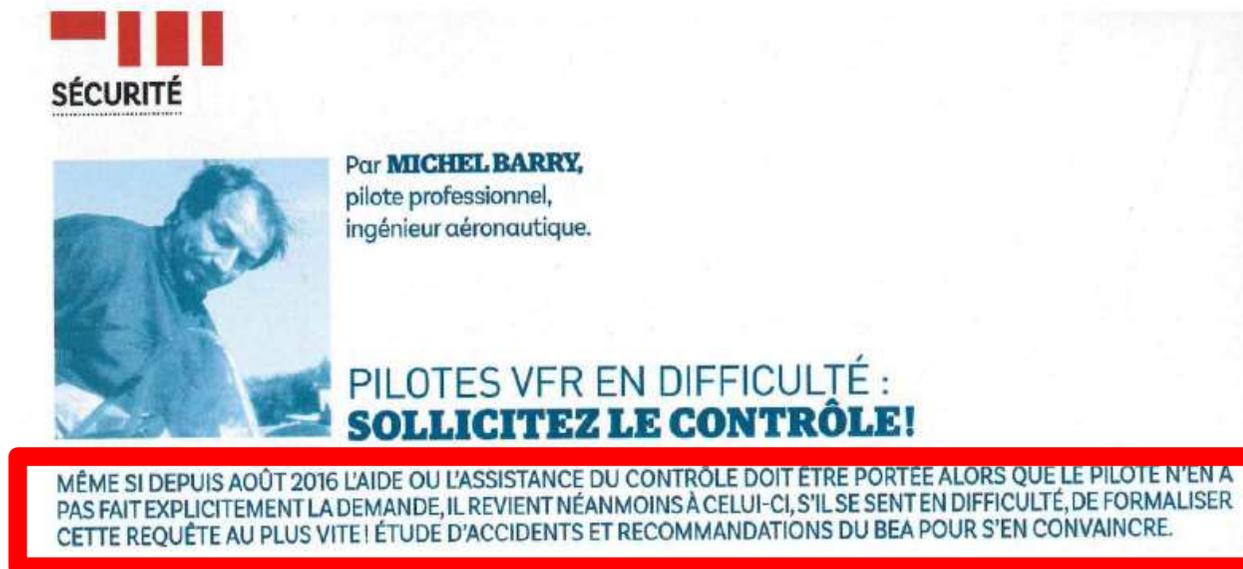
- la DSAC réalise une action de sensibilisation auprès des pilotes d'aviation générale sur l'importance de se déclarer sans délai en situation d'urgence auprès du contrôle aérien en cas d'évolution dans des conditions marginales, dans un contexte de culture juste. [Recommandation 2019-003]

Rappel aux pilotes qu'ils ne s'exposent à aucune sanction initiée par le CTL s'ils se signalent spontanément en difficultés...



# Les suites données côté pilote

L'info pilote n°776 se fait l'écho des contributions du BEA:



**SÉCURITÉ**

Par **MICHEL BARRY**,  
pilote professionnel,  
ingénieur aéronautique.

**PILOTES VFR EN DIFFICULTÉ :  
SOLLICITEZ LE CONTRÔLE!**

MÊME SI DEPUIS AOÛT 2016 L'AIDE OU L'ASSISTANCE DU CONTRÔLE DOIT ÊTRE PORTÉE ALORS QUE LE PILOTE N'EN A PAS FAIT EXPLICITEMENT LA DEMANDE, IL REVIENT NÉANMOINS À CELUI-CI, S'IL SE SENT EN DIFFICULTÉ, DE FORMALISER CETTE REQUÊTE AU PLUS VITE! ÉTUDE D'ACCIDENTS ET RECOMMANDATIONS DU BEA POUR S'EN CONVAINCRE.



# Rapport Sécurité BEA VFR

Extrait du rapport du BEA sur l'accident de l'Extra 200 F-GPIT, le 25/02/2016 à St Héand (42):

En conséquence le BEA recommande que :

- **la DSNA s'assure que lors de la formation aux situations inusuelles, les aspects permettant la détection de situations où des pilotes VFR pourraient avoir besoin d'une assistance soient étudiés au même titre que leur gestion. Ces formations peuvent notamment s'appuyer sur l'étude de cas réels d'incident ou d'accident. [Recommandation 2019-004]**



# Les suites données côté contrôle

Formation des contrôleurs clermontois, dans le cadre de la formation aux situations Anormales et d'Urgence (FSAU) avec :

- Étude des accidents du F-GPIT et du F-HEHM
- Rappel de l'information de vol à caractère obligatoire
- Rappels des signes permettant la détection de situations où les pilotes pourraient avoir besoin d'une assistance
- Focus sur le crédit trop important accordé à la voix comme critère de détection d'une situation d'urgence par rapport aux autres critères
- Éventuellement demander une assistance en vol...



# Les suites données côté contrôle :

création d'une fiche réflexe « assistance VFR »



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**La direction des services de la Navigation aérienne  
vous remercie de votre participation !**

